



*Pays de la Bresse bourguignonne*

Conseil de développement

## Rapport d'activité 2015

*Pays de la Bresse bourguignonne*



Conseil de développement

M.I.F.E - 4 promenade des Cordeliers - 71 500 LOUHANS

Tél : 03 85 75 15 59 - Fax : 03 85 75 44 96 - [pays.bresse.bourguignonne@orange.fr](mailto:pays.bresse.bourguignonne@orange.fr)





Vie de l'association :  
 Les réunions statutaires du Conseil de Développement en 2015

Instance	Date	Principaux sujets à l'ordre du jour
A.G. extraordinaire	15 octobre	Modifications des statuts (123 membres dont 41 élus et 82 représentants socioprofessionnels)
A.G. ordinaire		Rapport moral et d'activité 2014 Places vacantes au sein du conseil d'administration
Séance plénière		Informations sur les nouveaux outils financiers en cours de validation avec le Conseil Régional Informations sur l'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public
Conseil d'Administration et/ou Bureau	24 juin	Bilan 2014 Préparation AG extraordinaire et ordinaire Travaux en cours du Syndicat Mixte Perspectives 2015

Les 7 membres du Bureau élus en décembre 2014 sont :

- > **Denis JUHE**, sous collège agriculture, **Président**
- > **Éric MICHOUX**, sous collège institutions et organisations syndicales, **1<sup>er</sup> Vice-Président**
- > **Alain CORDIER**, élu, **2<sup>ème</sup> Vice-Président** (*n'est plus membre du collège public depuis les élections régionales de décembre 2015*)
- > **Marie-Lise MICHELIN**, sous-collège social, **Trésorière**
- > **Martine CHEVALLIER**, élue, **Trésorière adjointe** (*n'est plus membre du collège public depuis les élections départementales de mars 2015 et les nouveaux statuts adoptés le 15 octobre 2015*)
- > **Jacques POULIN**, sous collège industries, **Secrétaire**
- > **Emmanuel GARCIA-PIQUERAS**, sous collège commerces et services, **Secrétaire adjoint**



Participation au lancement officiel des fonds européens 2014-2020 le 1<sup>er</sup> juin 2015 au Palais des Congrès de DIJON

**Le 15 mai 2015**, le Conseil de développement a écrit à tous ses membres pour les informer du lancement des fonds européens 2014-2020 en Bourgogne dans le cadre d'un forum organisé le 1<sup>er</sup> juin 2015 au Palais des Congrès de DIJON par le Conseil Régional, devenu autorité de gestion,

**Le 17 juin 2015**, tous les membres ont été destinataires de la plaquette synthétique qui indique qu'une enveloppe de 776 millions d'euros est disponible jusqu'en 2020 pour les 4 départements de la Bourgogne :

- 183 millions d'euros pour le **FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)** qui soutient les projets liés à la recherche, le développement et l'innovation, le développement des PME, les énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et l'accès aux technologies de l'information et de la communication
- 40 millions pour le **FSE (Fonds Social Européen)** qui soutient les projets liés à l'accompagnement des demandeurs d'emploi, l'apprentissage et la formation professionnelle
- Et 553 millions pour le **FEADeR (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)** qui soutient les projets liés à la vitalité des campagnes au moyen de programmes d'investissement, de modernisation et d'appui aux activités agricoles et non agricoles dans les zones rurales.

+ d'informations sur [www.europe-bourgogne.eu](http://www.europe-bourgogne.eu) dont les mesures régionales du FEADeR sur [www.europe-bourgogne.eu/appel-a-projet-feader.htm](http://www.europe-bourgogne.eu/appel-a-projet-feader.htm) .



## Participation à l'élaboration et à l'exécution du programme européen LEADER FEADeR 2014-2020 « *Entrer dans la transition énergétique* »

---

La candidature élaborée en 2014 sur la base d'une large mobilisation locale a été auditionnée le **6 février 2015** dans les locaux du Conseil Régional à DIJON ; étaient présents :

- Denis JUHE président et Alain CORDIER, vice-président pour le Conseil de développement
- Anthony VADOT président et Jacques GUITON vice-président ainsi que 2 agents pour le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne
- et Denis LAMARD président du GAL LEADER FEADeR 2007-2013

Les membres publics et privés du futur comité de programmation LEADER FEADeR 2014-2020 « *Entrer dans la transition énergétique* » ont été réunis

- le **21 avril 2015** pour retravailler le dossier de candidature suite à l'avis favorable avec réserves émis fin mars par le Conseil Régional
- et le **9 septembre 2015** pour valider la composition des binômes publics (8) et privés (9) suite à la confirmation de l'avis favorable et à l'annonce d'une enveloppe d'1 500 000 euros de crédits européens.

Parmi les 18 personnes membres du collège privé, 9 sont issues du conseil de développement (après la confirmation de leur candidature lors des réunions du 21 avril et du 9 septembre) :

- Michel DEBOST avec Dominique RIVIERE comme suppléant
- Denis LAMARD (élu conseiller régional en décembre 2015) avec Joseph ENTREMONT comme suppléant
- Denis JUHE avec Jacques POULIN comme suppléant
- Samuel CHANUSSOT avec Didier LAURENCY comme suppléant
- Et Thierry GROSJEAN qui est suppléant.

Par délibération en date du 28 septembre 2015, le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne a confié la mise en œuvre du contrat territorial 2015-2017 au comité de programmation. La programmation 2016 de ce contrat territorial, validée le 13 novembre 2015 lors de la séance plénière des conseillers régionaux, permettra au Conseil Régional de cofinancer une dizaine d'opérations d'investissement éligibles à LEADER.

Chaque membre titulaire et suppléant du comité de programmation a reçu un exemplaire du programme européen LEADER FEADeR 2014-2020 « *Entrer dans la transition énergétique* » et du contrat territorial 2015-2017 signés le 30 novembre 2015 à DIJON en salle des séances du Conseil Régional.

Conformément à la convention signée entre le Syndicat Mixte (porteur du GAL), le Conseil Régional (autorité de gestion du FEADeR) et l'Agence de Services et de Paiement (organisme de paiement et de contrôle du FEADeR), le comité de programmation :

- « *adopte un règlement intérieur dans un délai de 2 mois après la signature de la présente convention* »
- « *élabore une procédure de sélection transparente et non discriminatoire des opérations soutenues. Le comité de programmation établit des critères de sélection objectifs qui permettent d'évaluer la contribution du projet à la réalisation des objectifs et des valeurs cibles de la stratégie de développement local* ».

+ d'informations sur [www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com/accueil/leader-en-un-clic)



## Participation à la clôture définitive du LEADER FEADeR 2007-2013

---

Les membres publics et privés du comité de programmation LEADER FEADeR 2007-2013 « Valorisation économique et préservation patrimoniale des ressources locales » ont été régulièrement informés par courriels concernant la clôture définitive de ce programme :

- rapport annuel d'exécution 2014
- rapport définitif de l'évaluation finale avec préconisations pour le 2014-2020
- rappel des échéances de clôture définitive par l'autorité de gestion représentée par la DRAAF Bourgogne et la DDT de Saône-et-Loire
- diffusion de l'annuaire des artisans signataires de la charte de qualité de l'architecture bressane élaborée par le CAUE de Saône-et-Loire
- échanges sur les ultimes versements des cofinanceurs et du FEADeR 2007-2013
- rapport d'exécution 2015 (1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2015)
- et ultimes régularisations administratives pour 2 opérations annulées en 2012 et 2014.

En 2015 :

- **331 689,22 euros ont été engagés** suite au comité de programmation du 4 décembre 2014
- **et 572 303,27 euros ont été payés aux bénéficiaires par l'agence de services et de paiement.**

+ d'informations sur : [www.pays-bresse-bourguignonne.com/les-programmes-de-financement/le-programme-leader](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com/les-programmes-de-financement/le-programme-leader)



## Participation aux travaux d'élaboration du contrat de développement fluvestre de la Seille navigable 2015-2020

---

Le Conseil de Développement du Pays de la Bresse bourguignonne a été associé pour l'élaboration du Contrat de développement fluvestre sur la Seille navigable et a ainsi participé aux différentes réunions de pilotage et de validation:

- réunion d'information sur le projet de contrat **le 21 janvier 2015** à Louhans – 36 personnes présentes,
- réunion d'échanges et de restitution **le 03 juillet 2015** à Louhans – 24 personnes présentes.

Les membres du Conseil d'Administration ont été avisés de l'avancée de ce dispositif contractuel proposé par le Conseil Régional de Bourgogne lors de leur réunion du 24 juin 2015. Les membres publics et privés du Conseil de Développement ont été informés de l'évolution de ce contrat lors de l'Assemblée ordinaire du 15 octobre 2015.

La finalité de ce contrat de développement fluvestre est de développer des projets touristiques sur et autour de la voie d'eau navigable afin de favoriser les retombées économiques pour le territoire.

Conformément au document du Contrat signé le 30 novembre 2015 entre le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, le Conseil Régional de Bourgogne et Voies Navigables de France, le Président du Conseil de Développement fait partie du Comité de suivi annuel de ce dispositif sur la période 2015-2020.

Pour plus d'informations : <http://b.bourgognefranche-comte.fr/Signature-du-contrat-de-developpement-fluvestre-de-la-riviere-Seille,42,10062>



## Participation aux travaux d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Bresse bourguignonne

---

Les membres publics et privés du Conseil de développement ont été invités et ont pu participer aux réunions suivantes :

- Phase PADD - Projet d'aménagement et de développement durables :
  - Réunion publique du **29 avril 2015** à saint-Germain-du-Bois – 80 participants
- Echange avec les territoires voisins
  - Forum inter SCoT du **26 mai 2015** à Louhans (LEAP) – 60 participants
- Elaboration du DOO - Document d'Orientation et d'Objectifs / Ateliers thématiques :
  - **8 juin matin** « *Trame verte et bleue* » - 16 participants
  - **8 juin après-midi** « *Paysages, performances environnementales et énergétiques, risques et nuisances* » - 17 participants
  - **10 juin matin** « *Urbanisation, logements et consommation d'espace* » - 17 participants
  - **30 juin matin** « *Développement économique, tourisme, agriculture et consommation d'espace* » - 21 participants
  - **30 juin après-midi** « *Organisation du territoire, mobilité et équipements (y compris commerces)* » - 14 participants

Les lettres « InfoSCoT » ont été diffusées lors de ces réunions et le 15 octobre 2015 lors de l'assemblée générale du Conseil de développement.

Plus d'informations sur le SCoT : [www.pays-bresse-bourguignonne.com/le-scot](http://www.pays-bresse-bourguignonne.com/le-scot)



## Participation aux réunions statutaires du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne

---

Comme en 2014, le Président du Conseil de développement a été invité à chaque réunion statutaire (comité syndical) du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne qui ont eu lieu en 2015 : **9 février, 8 juin, 21 juillet, 28 septembre et 14 décembre.**

Le Président du Conseil de développement s'est également rendu

- A DIJON le **5 février 2015** pour l'audition LEADER, le **30 mars 2015** pour la présentation du volet territorial du Contrat de Plan Etat Région Bourgogne 2015-2020 et le **1<sup>er</sup> juin 2015** pour le lancement officiel des fonds européens 2014-2020
- Et à MACON le **1<sup>er</sup> juillet 2015** pour le comité de pilotage d'élaboration du schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Lors de la réunion du 28 septembre 2015, une délibération a été prise à l'unanimité par les élus du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (35 présents / 40 représentants issus des 6 communautés de communes) pour le remboursement des frais de déplacement des membres socioprofessionnels du Conseil de développement.

Cette délibération :

- Autorise le remboursement des frais de transport et de séjour pour les membres socioprofessionnels du Conseil de développement qui se rendent à des réunions extérieures au territoire du Pays de la Bresse bourguignonne

- Précise que les réunions faisant l'objet d'un remboursement sont uniquement celles qui sont organisées, dans le cadre des compétences du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne, par l'Etat et/ou le Conseil Régional et/ou le Conseil Départemental
- Rend éligibles ces remboursements sur la base d'états de frais cosignés par M. le Président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne et comportant obligatoirement les justificatifs de dépenses ainsi que les invitations et les attestations de présence à ces réunions
- Ne prend en charge que les indemnités kilométriques, les repas et les nuitées avec application des taux en vigueur de la fonction publique territoriale
- Rend obligatoire pour chaque réunion où un remboursement sera souhaité, un accord préalable d'éligibilité du déplacement qui sera délivré individuellement par l'autorité territoriale représentée par le président du Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne



## Composition du collège privé

Suite à la modification des statuts, le Conseil de développement est dorénavant composé de 123 membres de droit dont 41 élus et 82 socioprofessionnels.

Le Conseil de développement a écrit le **22 octobre 2015** à tous ses membres publics et privés pour la recherche de candidat(e)s pour les 8 places vacantes dans le collège des socioprofessionnels ; cet appel a également été publié sur la page d'accueil du site Internet du Pays

• **Octobre 2015:** Le Conseil de développement du Pays de la Bresse bourguignonne recherche des candidat(e)s pour les places vacantes au sein de son collège de socioprofessionnels

- [Courrier du président Denis JUHE](#)
- [Statuts en vigueur suite à l'assemblée extraordinaire du 15 octobre 2015](#)

Extrait du courrier envoyé le 22 octobre 2015 :

*« Face au faible nombre de participants le 15 octobre, je rajoute que ceux qui siègent parmi ce collège de socioprofessionnels peuvent également nous faire une proposition pour leur remplacement.*

*Il convient en effet d'avoir un Conseil de développement complet et performant afin*

- *De mettre en œuvre la Charte de développement révisée en 2013 ;*
- *D'accompagner le Syndicat Mixte de la Bresse bourguignonne (Pays) dans l'élaboration de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et dans la mise en œuvre de ses prochains dispositifs appelés à être signés avec le Conseil Régional que sont le programme LEADER FEADeR 2014-2020 « Entrer dans la transition énergétique », le contrat territorial 2015-2017 également sur la transition énergétique et le contrat de développement fluvestre 2015-2020 de la Seille navigable ;*
- *Et de préparer, conformément à la loi NOTRe du 7 août 2015, un partenariat avec des nouvelles communautés de communes qui seront issues du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale dans sa version définitive arrêtée en mars 2016 par M. le Préfet de Saône-et-Loire. »*

82 membres de droit – Période 2014– 2017

Représentation	Représentant	Représentation	Représentant
Institutionnels et organisations syndicales : 10		Spectacle vivant	Denis LAMARD**
Ch. Commerce & Industrie	Alain THOUVENOT	Associations historiques	Michel DEBOST**
Ch. Métiers & Artisanat	Olivier GOESTCHEL	Village du Livre	Pierre CHARLIN
Ch. Agriculture	<b>Samuel CHANUSSOT</b>	Musique	CHRIS MUSIC*
Syndicats patronaux	Franck BOULAY	Arts plastiques	Brigitte MANIN*
Syndicats patronaux	Éric MICHOUX	Foyers Ruraux	Cédric PICARD
Syndicats patronaux	Michel CERNEAU	Bibliothèques	Annick TRUCHOT-BERTHET
Syndicats de salariés	Julien GAUTHEY	Radio Bresse	Alain TRONTIN
Syndicats de salariés	Claude GIROD	Environnement et aménagement du territoire : 9	
Syndicats de salariés	Anne-Marie PETIT	AEP Les Campanettes	Jean-Pierre MORIN
Syndicats de salariés	<b>Fabrice GINDRE</b>	Centre Eden	Patrick LEFEUVE*
Industries : 5		CAPEN 71	Thierry GROSJEAN*
Agroalimentaire	Jacques POULIN	ACTIF 71	Christian GUILLOT
Mécanique	Thierry POURCHER*	SOS TER de la Bresse	Pierre JAILLET
Transport logistique	Evelyne GROS	Syndicats de Rivières	André MASSOT
Industries du bois	Jocelyne BACAER	Syndicats des Déchets	Éric BLANC
Sous-traitance industrielle	Karl SAUSSARD	Ass. de Pêche	Joël CHATOT
Artisanat : 5		Ass. de Chasse	Evelyne GUILLON*
Métiers d'arts	<b>Aurélie MASSELIN</b>	Sports : 4	
<b>Métiers de bouche</b>	<b>PLACE VACANTE</b>	LOUHANS-CUSEAUX FC	Igor PETKOVIC
Métiers de services	Olivier JUVET*	Ass. sportives	Claude TREFFOT*
Métiers du bâtiment	<del>Wilfried BEDEL*</del>	Ass. sportives	Joël GAUME
Métiers du bâtiment	<del>Christophe CARCENAC*</del>	Ass. sportives	<b>PLACE VACANTE</b>
Commerces et services : 7		Education et formation : 5	
Commerçants et artisans	Lionel COQUET	Ens. Élémentaire	Christian FLATOT
Commerçants et artisans	<b>Christophe FOURNIER</b>	Ens. Secondaire	Francine DESPRES*
Professions Libérales	Hervé CHARTON*	Ens. Supérieur	Annie BLETON-RUGET
Professions Libérales	<del>Me LUCENET PERCHE*</del>	Ens. Agricole	Thérèse FAUVEAUX*
Professions non sédentaires	Claude DECHELLE*	Parents. Elèves	<b>PLACE VACANTE</b>
Bresse Initiative	Emmanuel GARCIAPIQUERAS	Jeunesse : 4	
Ass. de consommateurs	<b>PLACE VACANTE</b>	Association de jeunes	<b>PLACE VACANTE</b>
Agriculture : 8		Org. hors tps scolaire	Emilie VINCK
Eleveur	Jean-Claude BUGAUD	Org. hors tps scolaire	<b>PLACE VACANTE</b>
Eleveur laitier	Marie-Ange RAVAT*	Org. hors tps scolaire	Odile UNY*
Producteur volailles de B.	<b>Anthony MARMEYS</b>	Social : 12	
Agriculture biologique	Denis JUHE	Mission Mobilité	Thierry LOPES
Coopérative agricole	Didier LAURENCY	Ass. Caritatives	Joël MILLARD
Maraîcher horticulteur	Alexandre CAUCHY	Pers. handicapées	<b>PLACE VACANTE</b>
Maraîcher horticulteur	Rémy TERRIER*	Insertion	Marie-Lise MICHELIN
Syndicat Crème & Beurre B.	Thierry MOLLE	Mission Locale	Christine BUATOIS**
Tourisme : 3		Pers. Agées	Fabrice TERRIER
Hôteliers restaurateurs	Marie-Claire REAU*	Pers. Agées	<b>PLACE VACANTE</b>
Gîtes & chambres d'hôtes	Nicolas ROGUET*	Mutualité française	Gerard BURTIN*
Office de Tourisme	Joseph ENTREMONT	Mutualité Sociale Agricole	<b>Jean-Claude RICHARD</b>
Culture : 10		Commission Médicale Eta	Patrick VARLOT
Ecomusée de la Bresse b.	Dominique RIVIERE	Retraités	<del>Maurice BAS</del>
La Grange Rouge	Geneviève JUHE	Retraités	Catherine GUTHRIN*

En gras : nouveaux représentants

\* Pas de réponse au courrier renouvellement de juillet 2014 et absent aux AG 2014 et 2015

\*\* Changement de représentation pour un membre sortant